
PANAMA – GAC : Mise à jour du CCWG relative aux recettes d'enchères
Jeudi 28 juin 2018 – 11h15 à 11h45 EST
ICANN62 | Panama City, Panama

MANAL ISMAIL : Nous allons maintenant écouter des informations actualisées sur le groupe de travail sur les fonds provenant des enchères. Erika Mann se trouve maintenant avec nous et elle préside ce groupe de travail. Merci d'être ici avec nous et merci de nous avoir proposé de faire cette présentation. Nous avons 30 minutes pour cette séance. Je vais passer directement la parole à Erika Mann.

ERIKA MANN : Merci beaucoup Manal de nous avoir invité, de nous permettre de faire cette présentation.

Je vais commencer par vous dire que nous voulons, trois semaines avant Barcelone, présenter les recommandations préliminaires de notre groupe, ce qui veut dire que nous avons un agenda assez chargé et nous voulons obtenir vos commentaires et vos retours. Nous vous prions de bien vouloir lire avec attention ces diapositives que nous allons vous présenter ainsi que les documents que nous allons vous fournir. Pour vous faire parvenir nos retours, nous sommes prêts à

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

répondre à vos questions, nous ou le reste de notre équipe. S'il y a quelque chose par rapport à laquelle vous voulez obtenir davantage d'informations, n'hésitez pas à nous contacter. Nous ne voulons pas reporter cela à nouveaux. Cela fait deux ans que nous travaillons sur ce sujet et le temps est venu pour nous de présenter nos recommandations préliminaires. Nous ne voulons pas reporter le processus davantage.

Je voudrais vous rappeler quelques éléments. Ce que vous allez voir ici, ce sont des rappels surtout. Les enchères sont les mécanismes de dernier recours pour résoudre les litiges entre deux candidats qui souhaitent obtenir une même chaîne de caractères. Seulement un registre peut exploiter un nom de domaine de premier niveau.

Actuellement, en fonction des processus, on a 230 millions dans un fonds séparé. Il y a encore des enchères qui sont en cours, donc ce montant peut changer.

Je ne vais pas passer en revue toutes les informations de cette page. Nous avons 26 membres, nous avons 49 participants et 30 observateurs. Nous nous réunissons deux fois par mois. Et ces réunions nous ont permis d'avancer dans notre travail. Nous faisons des téléconférences, bien sûr. C'est difficile de pouvoir se réunir en dehors de réunions officielles de l'ICANN. Nous allons

devoir peut-être augmenter peut-être cette fréquence avant Barcelone pour arriver à temps avec la publication du rapport.

Marika, si vous pouvez passer encore une diapositive ? Vous voyez ici ce que nous appelons les contraintes. Nous consacrons des efforts à définir quelles sont nos contraintes, les contraintes pour notre travail. Et je vais les passer en revue très brièvement pour que vous compreniez en quoi consiste notre travail. Et s'il y a des choses qui manquent, n'hésitez pas à nous l'indiquer.

Il nous faut donc être cohérent avec la mission de l'ICANN. Nous avons eu des débats, des discussions par rapport à la manière dont on doit interpréter la mission de l'ICANN. Et nous avons conclu que le Conseil d'Administration allait accepter un texte au service de la mission de l'ICANN. Alors nous devons travailler dans le cadre de la mission de l'ICANN, mais il y a un environnement d'études pour voir comment cette mission doit être mise en place.

Peut-on passer à la page suivante ? Très bien, merci beaucoup. Alors j'ai parlé du premier point de cette page. Deuxième point, ce sont les contraintes en tenant compte du fait que l'ICANN est une organisation à but non-lucratif ; les fonds ne peuvent pas être utilisés pour des activités politiques, ce fonds ne peuvent pas être utilisés pour des activités de lobbying.

Et nous avons eu une longue discussion sur la question des conflits d'intérêt sachant qu'il s'agit de domaines qui doivent être redéfinis. Par exemple pour les participants et les membres du groupe, nous devons vérifier qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêt. Mais dans l'avenir, dans un environnement différent, d'autres tests devront être mis en œuvre, par exemple David devra déclarer ses conflits d'intérêt s'il y a un conflit, etc. Donc c'est un domaine qui doit en permanence être amélioré.

Ensuite, nous avons des contraintes budgétaires et financières qui doivent être prises en compte et cela est important au niveau du Conseil d'Administration et pour les bureaux de l'ICANN. C'est une question que nous devons garder à l'esprit parce qu'il y a plusieurs modèles qui seront disponibles dans l'avenir par rapport à la manière dont on peut créer un mécanisme, un fonds dont je vais parler plus tard. Gardez à l'esprit que c'est aussi une autre contrainte à laquelle nous sommes confrontés, quelque chose qui n'est pas encore défini, qui va dépendre du modèle que nous allons retenir pour distribuer les fonds. En fonction de cela, nous devons redéfinir cet environnement.

La prochaine étape – si on peut continuer, la prochaine diapositive, excusez-moi. Je ne sais pas s'occupe des diapositives. Qui s'occupe des diapositives s'il vous plaît ? C'est vous madame. Est-ce que vous pouvez passer à la diapositive

suyante ? Vous ne suivez pas le rythme. Encore une page s'il vous plaît, encore une page. Merci beaucoup.

Ici, vous voyez le développement de notre travail. Nous sommes en ce moment du côté droit en haut. C'est là où nous sommes actuellement. Nous avons une équipe de rédaction et nous devons continuer à travailler pour développer des méthodes de travail sur le rapport initial. Et maintenant, nous sommes à l'étape où le CCWG sur le produit provenant des enchères travaille à l'élaboration d'un rapport préliminaire qui sera publié pour consultation publique et que nous voulons publier trois semaines avant la réunion de Barcelone.

Il y a encore trois autres étapes que nous allons devoir tester. Je voulais attirer votre attention sur un point en particulier, à savoir le panier qui se trouve en bas lorsqu'on dit les propositions de révision soumises au Conseil d'Administration. Bien sûr, le Conseil d'Administration devra approuver et réviser éventuellement les recommandations finales. Nous avons deux membres du Conseil d'Administration avec nous qui travaillent de manière régulière à nos activités. Alors la participation de ces membres est très importante pour avoir un échange permanent avec le Conseil d'Administration et avoir une idée s'il y a des inquiétudes par rapport à notre travail. C'est un travail remarquable qui a été fait et en raison de cela, nous ne croyons

pas qu'il y ait des objections majeures aux recommandations que nous allons publier, j'espère au moins.

Et maintenant, je vais vous dire un petit peu où nous en sommes. Nous nous trouvons dans une étape assez compliquées.

MANAL ISMAIL :

Pouvons-nous passer à la diapositive suivante ?

ERIKA MANN :

Nous sommes dans une phase très compliquée. Je vais vous parler de la dernière étape que vous voyez ici, l'étape 5, répondre aux questions de la charte telle qu'organisée dans la phase 1 pour les mécanismes déterminés dans la phase 4. Nous sommes donc dans cette étape. Et je voulais vous montrer – il y a une diapositive qui manque ici. Est-ce que l'on pourrait montrer les quatre mécanismes ? Est-ce que c'est la diapositive qui suit ? Ah, la voilà, je ne sais pas pourquoi je ne la vois pas sur mon écran. D'accord. Ici, vous voyez les quatre mécanismes possibles dont nous parlons. Voulez-vous continuer ? Non ? D'accord. Voilà les quatre mécanismes dont nous parlons. Ce sont quatre modèles que nous pouvons envisager pour l'attribution de ces fonds dans l'avenir. Et ces mécanismes ne sont identiques et dépendent du modèle que nous allons

choisir. À ce moment-là, il faudra voir ce que nous appelons les questions reliées à la charte. Nous devons donc réviser ces questions qui apparaissent dans la charte.

Le premier modèle, c'est un département d'allocation des fonds provenant des enchères. Ce serait un département qui serait créé au sein de l'ICANN et qui ferait partie d'ICANN Org.

Deuxième modalité, un département pour l'attribution des fonds des enchères créé au sein de l'organisation ICANN, mais qui travaillerait en collaboration avec des organisations caritatives existantes. Donc ce serait un nouveau département au sein de l'ICANN mais qui travaillerait avec d'autres organisations de charité pour attribuer des fonds aux différentes entités. Ou bien, il peut s'agir d'une nouvelle structure qui pourrait être créé, qui pourrait être appelée par exemple Fondation de l'ICANN, une structure complètement indépendante et séparée de l'ICANN. Bien sûr, il devrait y avoir une supervision de la part du Conseil d'Administration de l'ICANN et de l'équipe de direction, mais ce serait une structure indépendante. Ou bien, il pourrait s'agir d'une entité ou plusieurs entités et créer par exemple une fondation ou un fonds qui serait utilisé et à ce moment-là, ce fonds ou cette fondation ferait le travail au nom de l'ICANN. Ce serait complètement sous-traité.

Nous avons eu hier une longue discussion avec Sarah Berg. Sarah Berg est une conseillère de l'ICANN par rapport à cette question et elle nous conseille à titre privé par rapport aux différentes possibilités que l'on a. Elle nous aide à choisir le meilleur environnement. C'est une professionnelle. Nous avons eu de longues discussions avec elle.

Et je pense, Manal, que ce serait utile pour vous de distribuer les notes que l'on a prises hier à partir de la discussion que nous avons eue avec cette conseillère parce que pour ces différentes structures, il y en a qui pourraient présenter difficultés pour l'ICANN. Parce que soit l'ICANN peut avoir des difficultés pour avoir une supervision ou un contrôle sur ces mécanismes, soit cela peut être compliqué du point de vue des impôts. Alors nous avons pris des notes très détaillées pendant notre conversation avec cette conseillère. Donc Manal, si vous pouvez distribuer ces notes aux membres du GAC, je pense que ce serait très utile.

Et maintenant, pour revenir à l'explication de où nous en sommes, c'est la dernière partie de notre travail avant de rédiger les recommandations. Voici ce que nous essayons de faire : combiner ces quatre structures et les mettre à l'épreuve, les tester pour répondre aux questions que nous avons établies dans notre charte. Je vais vous donner un exemple pour que

vous vous rendez compte d'à quel point nous sommes dans une étape compliquée.

Ce sont quelques unes parmi les questions qui guident nos politiques de prise de décision. On a soumis ces questions aux quatre modèles. Je vais vous donner un exemple. La première question : quel est le cadre que l'on devrait concevoir et mettre en place pour qu'il puisse y avoir le déboursement des fonds des enchères des nouveaux gTLD compte tenu des limitations fiduciaires et juridiques signalées auparavant ainsi que le mémo existant sur les principes fiduciaires et juridiques ?

On a reçu un mémo d'une collègue qui travaille dans notre équipe juridique. Elle comprend donc très bien quel est notre objectif. Alors l'équipe juridique a préparé un mémo ayant trait aux principes juridiques et fiduciaires. Imaginez-vous, c'est tout à fait différent si on le fait en interne que si on le fait d'autres manières ou sous-traité. Dans les deux cas, en interne ou sous-traité, les responsabilités juridiques et fiduciaires sont présentes mais le mécanisme de contrôle est tout à fait différent.

Voici un autre exemple. Quelle serait la somme d'argent concernée ? Si nous utilisons un modèle interne, vous pourrez utiliser une partie des ressources existantes qui sont disponibles que si c'était sous-traité. D'autre part, s'il faut embaucher du personnel familiarisé avec les fonds et qui sont gérants de

projet, etc., que nous n'avons pas en ce moment, il faut voir comment on va concevoir ce contrat parce qu'une fois que les fonds seront arrivés et qu'il n'y a pas de fonds disponibles, que fait-on avec tous ces employés ? Ils continuent à travailler avec nous ou on établit un contrat pour qu'ils soient sous-traités lorsque les fonds seront épuisés ? La sous-traitance implique plus de coûts. D'autre part, il ne faudrait pas nous préoccuper de considérations futures par rapport à des questions de travail avec l'employé en question. Alors il y a d'énormes entre les deux modèles.

À l'image suivante, vous comprendrez quelles sont les questions, Je ne vais pas tout lire, bien évidemment, parce que je crois qu'il vaut mieux avoir un échange parmi nous. Dans la dernière image, on voit « Comment puis-je participer ? » Je veux vous rappeler que si vous voulez participer, vous pouvez le faire à tout moment. Nous avons une représentation de votre groupe et je crois qu'avant la rédaction des recommandations préliminaires, j'imagine que vous mènerez un débat en interne à cet égard. Nous serions plus à l'aise en sachant que nous avons le soutien du GAC. Merci Manal.

MANAL ISMAIL :

Merci Erika.

Maintenant, j'invite les participants à poser des questions pour Erika, pour Jim. Je voudrais signaler que le GAC n'a pas encore débattu cette question en profondeur. Mais c'est très intéressant de recevoir ce rapport parce que cela nous permettra de discuter de la question avant l'émission du rapport.

ERIKA MANN :

Je devrais mentionner encore un point qui peut-être peut vous intéresser. Nous menons en ce moment un débat sur la participation de l'ICANN et quels seraient les fonds à utiliser. Il y a un bon nombre de questions importantes. Le budget de l'ICANN peut ne pas pouvoir exécuter tout le travail nécessaire et il faudra nous occuper du financement, par exemple la mise à jours de la zone racine sera chère, onéreuse. Alors il faudra prévoir cela dans la recommandation. Il faudra rendre possible la participation. Et il peut y avoir d'autres groupes de l'ICANN ayant des exigences similaires Il est clair que toutes les demandes feront partie de la mission de l'ICANN. On pourra peut-être participer dans différentes SO et AC et vous pouvez peut-être analyser ce point en particulier.

JIM :

Merci Manal. Je crois que du point de vue de la ccNSO et de l'ALAC, ils ont une participation active au cours des 18 dernières mois et ils ont déclaré l'intérêt, les registres des ccTLD par

rapport comme Nominet et d'autres ont participé activement avec leur expérience en parlant de l'opération de registre mais aussi, des organisations de bienfaisance en ce, se rapportant aux activités. Je crois que c'est le bon moment parce que comme le rapport initial sera publié pour la réunion de Barcelone, vous, vous pouvez potentiellement vous et vos membres partager des idées et aussi voir l'expérience de mener à bien une opération à but non lucratif comme un registre ou une opération établie. Nous aimerions entendre votre opinion à cet égard. Nous avons contacté des banques d'investissement pour savoir ce qu'ils en pensent. Toutes les idées sont utiles. En ce moment, on voudrait résumer ces idées, ces expériences mais c'est le bon moment pour recevoir aussi votre contribution. Merci.

MANAL ISMAIL : L'Indonésie.

INDONÉSIE : Merci de la présentation. Je ne suis pas très familiarisé avec ce thème. Et je crois que c'est la première fois que nous avons une réunion bilatérale avec ce groupe.

MANAL ISMAIL : Je crois qu'à San Juan, on a également reçu un rapport.

INDONÉSIE : C'est ma première fois. Je m'excuse donc si je pose des questions qui ne sont pas liées à votre activité. Je voudrais savoir, dans le CCWG-AP, vous analysez aussi les fonds des nouveaux noms des gTLD ? Vous donnez votre avis au Conseil d'Administration là-dessus ? Il y a plusieurs candidats qui veulent acheter le même nom au second niveau les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement ? Merci.

ERIKA MANN : Non. C'est seulement avec les montants disponibles qui proviennent des enchères. On n'analyse pas si les fonds peuvent être élargi à l'avenir. Ce n'est pas notre fonction et on ne fait pas non plus des recommandations liées à des questions politiques liées à leur tour aux gTLD ou à des entreprises ou à une nouvelle série de gTLD. Cela ne fait partie de notre mission. Nous devons voir seulement comment l'argent disponible peut être utilisé à des fins n'était pas le travail habituel de l'ICANN.

INDONÉSIE : Alors, vous ne voyez pas les fonds que l'ICANN peut avoir à l'avenir ?

ERIKA MANN : Non, on parle de la série déjà clôturée. L'argent en provenance des enchères parce que deux ou trois acteurs n'ont pas pu se mettre d'accord, ils sont allés dans des enchères ; alors on parle de ces fonds-là.

INDONÉSIE : Vous parlez de comment on dépense cet argent ?

ERIKA MANN : Nous, nous établissons le cadre. Il y a une autre étape dans laquelle comment on va faire dès que l'on aura décidé les démarches à suivre. Il y a aussi une question interne de l'ICANN. Je ne dis pas que ce sera le modèle, mais prenons un exemple. On aura certaines limitations qui sont déjà incorporées mais par exemple, il y a quelqu'un qui demande de l'argent et il nous faut un gérant de projet pour voir quel est le projet, quel est le montant demandé, etc. Ce type de détail, ces questions ne nous regardent pas. Nous, on dit qu'il faut être précis, il faut qu'il y ait de la surveillance, cela doit faire partie de la mission de l'ICANN. Mais comment on va le faire concrètement, quelles seront les démarches à suivre, cela appartiendra à une équipe de mise en œuvre. Cela serait la continuation de notre travail, la suite de notre travail.

En ce moment, nous ne pouvons pas choisir des projets. Ce que l'on fait, c'est établir le cadre et à l'étape suivante, lorsque le Conseil approuvera ce cadre, dans l'étape de mise en œuvre, cette étape en particulier, c'est celle qui va choisir le projet. Mais lors de cette étape en particulier, lorsque les critères d'évaluation réels seront donnés, tout sera basé sur les recommandations de ce groupe de travail en particulier.

Vous avez signalé quelque chose de très intéressant que je veux préciser. Il s'agit des fonds des enchères de la série précédente. Si à l'avenir, il y a plus d'argent, c'est un problème de l'avenir. Ce n'est pas à nous d'y penser maintenant.

MANAL ISMAIL :

D'autres questions ? Trinité-et-Tobago s'il vous plaît.

TRINITÉ-ET-TOBAGO :

Je tiens à remercier en premier lieu la présentation. Je sais que ceci est très important pour un grand nombre d'unités constitutives. J'espère que ces fonds soient utilisés pour votre travail par exemple. Et je crois que c'est une manière de trouver par exemple le soutien contenu pour votre travail.

Ceci dit, j'ai remarqué quelque chose d'intéressant. Mais quand on parle d'un bureau que l'on pourrait créer avec la fonction d'utiliser les fonds, la question serait : ce serait durable ? Parce

que le financement va provenir des fonds. Est-ce que cela va survivre dès que les fonds des enchères seront épuisés ? Et il y a aussi la question des ressources additionnelles qu'il faut. Ce n'est qu'un commentaire. Merci.

MANAL ISMAIL : Erika va répondre.

ERIKA MANN : Je crois que vous avez raison. C'est une des raisons pour laquelle on est si prudent en ce moment lorsqu'on pense à créer une nouvelle fondation parce que si l'ICANN et la communauté arrivaient à la conclusion qu'ils adorent l'idée d'avoir une fondation, ce serait différent parce qu'il y aurait un objectif différent qui devrait être durable. Mais si on dit qu'il s'agit de la distribution d'argent disponible pour une seule fois, ce ne serait pas l'idée en définitive.

MANAL ISMAIL : Très bien. Nous vous remercions encore une fois. Merci Erika, merci Jim.

Je vous demande de rester dans la salle. Nous allons démarrer maintenant la prochaine réunion avec Jordan [Carter] de la piste de travail numéro 2 et nous allons démarrer la séance.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]